Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260212-DEL2026027-DE

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Formation BAFA printemps 2026 pour les pontivyens

DEL-2026-027

Numéro de la délibération : DEL-2026-027

Nomenclature ACTES : Enseignement

Information relative à l'environnement : Non

Date de réunion du conseil : 12 février 2026

Date de convocation du conseil : 6 février 2026

Date d'affichage de la convocation : 6 février 2026

Début de la séance du conseil : 19h00

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Maxime LE LU

Etaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Alice CONAN, Mme Véronique DELMOULY, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, Mme Nathalie GUILLEMOT, M. Eric GUILLERMIC, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Daniel HILLION, Mme Florence JAN, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, M. Emmanuelle LE BRIGAND, M. Gabriel LE BRIS, M. Jean-Pierre LE CLAINCHE, M. Paul LE GUERNIC, M. Maxime LE LU, Mme Marie-Christine LE MOUEL, Mme Alexandra LE NY, Mme Gaëlle LE ROCH, M. Philippe LE RUYET, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Meltide LEPREVOST, M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Jacques MERCEUR, Mme Julie MINGAM, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Claudine RAULT, Mme Nathalie TOMASZEWSKI

Etaient représentés : M. Benoit JACQUES donne procuration à M. Paul LE GUERNIC, M. Alain PIERRE donne procuration à M. Hervé JESTIN

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260212-DEL2026027-DE

Formation BAFA printemps 2026 pour les pontivyens

Rapport de Jean-Pierre LE CLAINCHE

Depuis plusieurs années, la Direction Education Enfance Jeunesse rencontre des difficultés pour recruter de jeunes animateurs titulaires des diplômes de l'animation. Pour remédier, en partie, à ce problème, la commission Education, enfance, jeunesse, vie étudiante, citoyenneté et restauration municipale propose d'organiser une session de formation générale au BAFA du 11 au 18 avril à Loudéac et une session d'approfondissement « Multi activité » au BAFA du 12 au 16 avril 2026 à Pontivy, en demi-pension. Des tarifs préférentiels sont appliqués aux pontivyens et les sessions sont ouvertes aux jeunes à partir de 17 ans.
Cette démarche permettra de créer un réseau d'animateurs formés à Pontivy, et plus enclins à travailler à l'accueil de loisirs sur plusieurs sessions de vacances scolaires. Ces stages permettront également de former des agents municipaux à l'animation.
Pour l'organisation pédagogique de cette formation, la Ville de Pontivy s'adresse à l'association, la Fédération Régionale Bretagne Familles Rurales, selon les conditions suivantes :
La ville de PONTIVY s'engage à mettre à disposition les locaux d'un groupe scolaire pour le stage d'approfondissement.

La collectivité s'engage à inscrire au minimum 6 stagiaires sur ces deux sessions. Le coût de la formation générale pour les pontivyens s'élève à 360 euros et la formation d'approfondissement s'élève à 265 euros, en demi-pension, facturées par Familles Rurales auprès des jeunes directement et à la ville pour les agents.

Pour le stage d'approfondissement, les frais de repas seront pris en charge par la Ville de PONTIVY pour les stagiaires pontivyens, les formateurs et intervenants, à hauteur du tarif en vigueur par personne et par repas. Pour le stage de formation de base, le coût des repas est inclus dans le prix de la formation pour les agents de la ville. Les repas des jeunes pontivyens, inscrits, seront pris en charge par la collectivité.

Nous vous proposons :

- d'accepter le projet tel que décrit ci-dessus ;
- d'ouvrir la commission de recrutement aux jeunes pontivyens à partir de 17 ans ;
- d'autoriser madame la Maire ou son représentant à signer, avec l'association la Fédération Régionale Bretagne Familles Rurales, les conventions de partenariat et tout autre document relatif à ce projet.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à Pontivy, le 12 février 2026

LA MAIRE
Christine LE STRAT

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)

Ch. LStrat

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Maxime LE LU

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)

Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée le :